

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNAUTE  
DE  
COMMUNES

 Flandre Lys  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le - 3 JUL. 2019

ID : 059-245900758-20190627-2019\_06\_27\_12-DE

## Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 27 juin 2019 à 19h00

Le 27 juin 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

*Etaient présent(e)s* : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 4, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

*Avaient procuration*: M. Claude Beve, procuration à Mme Pascale Algoet  
Mme Monique Evrard, procuration à M. Philippe Mahieu  
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux  
Mme Bénédicte Brouard procuration à M. Jacques Hurlus  
Mme Sophie Caron, procuration à M. Philippe Kujawa  
Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet

*Etaient excusés* Mme Marie-Angèle Delommez,  
Mme Anna Di Penta  
M. Jacques Parent

*Secrétaire de séance* Mme Anne Decoster

### Finances : Budget Général, décision modificative n°2

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Vu le CGCT,  
Vu les statuts de la Communauté de communes,

Sous réserve de l'approbation du point précédent relatif au versement d'une subvention du budget général au CIAS ;

Il est proposé de :

#### EN SECTION D'INVESTISSEMENT

AJUSTER les crédits en section d'investissement sur le budget Général :

- Dépenses à l'article 20422, chapitre 204, code fonction 020 (Subventions d'équipement aux personnes de droit privé) : - 205 000 €

- Dépenses à l'article 2041622, chapitre 204, code fonction 020 (Subventions d'équipement versées au CCAS):  
+ 205 000 €

INVESTISSEMENT	dépenses
20422 (Subventions d'équipement aux personnes de droit privé)	'- 205 000
2041622 (Subventions d'équipement versées au CCAS)	+ 205 000

## EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

RETIRER les crédits en section de fonctionnement sur le budget Général :

- Dépenses à l'article 6042, chapitre 011, code fonction 020 (Achats prestations de services) : - 20 000 €
- Dépenses à l'article 60633, chapitre 011, code fonction 020 (Fournitures de voirie) : - 3 000 €
- Dépenses à l'article 6135, chapitre 011, code fonction 020 (locations mobilières) : - 20 000 €
- Dépenses à l'article 6156, chapitre 011, code fonction 020 (maintenance) : - 30 000 €
- Dépenses à l'article 6231, chapitre 011, code fonction 020 (annonces et insertions) : - 10 000 €

RAJOUTER les crédits en section de fonctionnement sur le budget Général :

- Dépenses à l'article 657362, chapitre 65, code fonction 020 (Subvention de fonctionnement versées aux établissements - CCAS) : +83 000

FONCTIONNEMENT	dépenses
6042 (Achats prestations de services)	'- 20 000
60633(Fournitures de voirie)	'- 3 000
6135(Locations mobilières)	'- 20 000
6156(Maintenance)	'- 30 000
6231(Annonces et insertions)	'- 10 000
657362(Subvention de fonctionnement versées aux établissements - CCAS)	'+ 83 000

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition ci-dessus

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Bruno FICHEUX**

